

Vandelanotte

news

NOUVEAU PROGRAMME POUR LES SUCCESEURS DE LA FAMILLE

Vandelanotte Evolve
prépare la jeune génération

MISE À L'HONNEUR : LA CLAUSE D'IMPRÉVISION

Le nouveau cheval de Troie
pour les contrats

FONCTIONS UTILES DANS MYVANDELANOTTE

C'est ainsi que vous
gardez le contrôle

CONTENU

VANDELANOTTE NEWS
ANNÉE 9 • NUMÉRO 2
JUIN 2022

07

Recevoir jusqu'à 20 % de subvention pour les investissements visant à économiser l'eau

13

À propos du livre
« Het onzekerheidsvoordeel »

14

Société familiale ou société holding ?

16

La clause d'imprévision

18

Agenda & contact



04

Vandelanotte Evolve prépare la jeune génération à jouer un rôle dans l'entreprise familiale



Moins de soucis avec
VDL HR Solutions

08



10

Comment garder le contrôle de votre entreprise, même pendant les vacances

Antifragilité

Nassim Nicholas Taleb, l'auteur de *The Black Swan*, a écrit une suite en 2015 : *Antifragile – Things that Gain from Disorder*. L'idée principale de ce livre est que l'avenir est par définition incertain et que les entreprises et autres organisations seront toujours confrontées à des événements imprévus. Les événements de ces deux dernières années, à savoir une pandémie, la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, la guerre en Ukraine et la hausse de l'inflation, en sont une nouvelle illustration. Pour y remédier, les organisations doivent s'efforcer d'être antifragiles. Il s'agit de la capacité à transformer le stress, les changements inattendus, l'incertitude et même les échecs en opportunités et en croissance, et de devenir ainsi plus forts.

La façon d'apprendre à gérer l'incertitude est loin d'être évidente, mais nous aimerions vous donner quelques pistes dans ce numéro. Pour commencer, nous aimerions vous donner un conseil tiré de notre littérature : « Het Onzekerheidsvoordeel » (littéralement, l'avantage de l'incertitude) de Hans Diels, que nous approfondissons dans ce numéro.

Avoir une vision large et échanger des idées avec d'autres entrepreneurs est l'une des meilleures méthodes pour construire une organisation plus forte. C'est exactement ce que fait la jeune génération de successeurs dans le cadre de notre programme Evolve, qui arrive à la fin de sa première - mais certainement pas de sa dernière - année. Nous vous en dirons plus à ce sujet plus tard dans ce numéro.

Il est également essentiel de disposer d'une vision claire et actualisée de vos propres chiffres et de leur évolution pour pouvoir procéder à des ajustements corrects et opportuns lorsque les circonstances changent. C'est pourquoi il est très important de tenir des bons rapports. Combiné à des dispositions contractuelles appropriées dans les accords avec les clients et les fournisseurs, cela augmentera certainement la résilience de votre entreprise.

Enfin, la gestion des ressources joue également un rôle important. Le recyclage et l'utilisation économique des matières premières telles que l'eau et l'énergie réduisent la fragilité. Mais la façon dont vous traitez vos employés est peut-être encore plus importante. Après tout, dans le contexte actuel de resserrement du marché du travail, ils constituent l'élément de base le plus important pour de nombreuses entreprises. Une politique du personnel sur mesure peut non seulement contribuer à attirer de nouveaux employés ou à les fidéliser, mais aussi accroître fondamentalement l'ouverture au changement et la capacité d'adaptation d'une organisation.

Comme vous pouvez le voir. Encore une fois, beaucoup de sujets intéressants. Je vous souhaite une bonne lecture et d'agréables vacances.

Nikolas Vandelanotte





Vandelanotte Evolve

prépare la jeune génération à jouer un rôle dans l'entreprise familiale

Dans les périodes difficiles, il est particulièrement important de continuer à évoluer, et l'entreprise familiale ne déroge pas à la règle. La jeune génération est souvent bien placée pour assurer l'avenir d'une entreprise. Cependant, les successeurs manquent parfois d'expertise, de connaissances et d'expérience. C'est pourquoi Vandelanotte a développé un programme axé sur la pratique, dans lequel les jeunes sont préparés à jouer un rôle dans l'entreprise familiale.

Nous avons demandé une explication à deux des initiateurs du programme. Lien Baert, Senior Advisor HR Solutions chez Vandelanotte, est le contact central pour Vandelanotte Evolve. Jan Plasman, associé et Account Manager pour la région de Flandre occidentale et de Gand, est également étroitement impliqué dans l'opération.

Vandelanotte Evolve est né de la philosophie bien connue qui constitue l'ADN de Vandelanotte, expliquent-ils. « Comme le dit notre slogan, nous voulons être plus qu'un simple expert-

comptable : nous avons l'ambition d'être un véritable partenaire de confiance pour les entrepreneurs, dans différents domaines », déclare Jan Plasman. « Nous sommes toujours à la recherche de moyens de partager notre expertise avec nos clients », ajoute Lien Baert. C'est à la suite d'une conversation avec une entreprise familiale que l'idée est née de lancer un programme interactif et axé sur la pratique pour les successeurs dans les entreprises familiales.

« Beaucoup de nos clients dans les entreprises familiales appartiennent à une génération plus âgée », affirme Jan. « Leurs enfants, souvent âgés de 25 à 35 ans, ont déjà commencé ou sont préparés à un emploi dans l'entreprise familiale. Avec ce programme, nous voulons leur donner le savoir-faire nécessaire pour les préparer à ce

Vous souhaitez participer ?
N'hésitez pas à contacter votre
Account Manager ou à envoyer un e-mail
à evolve@vdl.be



rôle. En même temps, cela leur permet d'apprendre à nous connaître et d'établir une relation de confiance similaire à celle que nous avons déjà avec leurs parents. » Vandelanotte est bien placé pour cela, il semble : « En tant qu'entreprise familiale, nous connaissons bien les problèmes que rencontrent parfois nos clients familiaux. L'avantage est que nous pouvons partager notre expertise sur ces questions de manière indépendante avec une vue d'ensemble. »

Experts internes et externes

Vandelanotte Evolve se compose de 16 leçons réparties sur 2 ans. Il a été lancé à l'automne 2021, lorsque 2 groupes ont démarré en Flandre occidentale, chacun comptant 10 participants. À l'automne 2022, la deuxième année du programme débute en Flandre occidentale. Ensuite, un premier programme sera également lancé dans la région d'Anvers.

Une grande partie des réunions consiste en une formation. « Des experts internes et externes viennent partager leurs connaissances et leur expérience sur des sujets très divers. Il peut s'agir de sujets financiers, mais aussi des compétences générales dont vous avez besoin en tant qu'entrepreneur, ou du développement personnel. Par exemple, nous avons déjà organisé des sessions sur la gestion stratégique, les données, les outils et le reporting, la gestion financière, la gestion de la famille, la communication, etc. Pour que tout soit le plus possible axé sur la pratique, nous accordons également une grande importance à l'échange d'expériences, car les participants peuvent aussi beaucoup apprendre les uns des autres. L'un est plus avancé que l'autre dans certains domaines et vice versa. »

Après la session de fond, un temps est également prévu pour le réseautage. Lien précise : « On y discute beaucoup, dans une atmosphère très détendue. Nous constatons que les participants se trouvent très utiles les uns aux autres, car ils sont souvent confrontés aux mêmes questions et émotions. Ils se rendent même visite en dehors des sessions pour apprendre à mieux se connaître et à mieux connaître leurs entreprises respectives. Vandelanotte



« Communiquez clairement et concluez des accords »

Lorsque nous demandons à Jan et Lien quel est leur conseil le plus important pour les entrepreneurs familiaux, ils n'ont pas à réfléchir très longtemps. « Nous remarquons souvent que les différentes générations pensent savoir ce que l'autre veut, mais qu'en pratique, elles ne sont pas sur la même longueur d'onde. C'est logique, car il s'agit souvent de sujets difficiles et chargés d'émotion, et chacun a un caractère différent, bien sûr. La communication, l'implication des uns et des autres dans toutes sortes de questions sont très importantes. Parlez beaucoup et discutez de tout. C'est la seule façon de concilier les attentes. Convenez également d'accords clairs sur les aspects financiers, émotionnels et opérationnels de la gestion de l'entreprise et consignez-les dans une charte familiale. Cela crée de la clarté, de la confiance et des perspectives pour l'avenir. »

Evolve est donc plus qu'une simple formation, c'est aussi une plateforme pour faire connaissance avec de nouveaux membres de la génération qui partagent les mêmes idées. » La bière Evolve, spécialement conçue pour être dégustée ensemble au début ou à la fin des sessions, en est la preuve.

Petits groupes

Chaque groupe est accompagné d'un Account Manager dédié. Et comme plusieurs employés de Vandelanotte viennent partager leurs connaissances, les participants apprennent aussi à mieux les connaître. « Cela réduit le seuil de contact avec nos experts. En tant qu'associés, nous essayons également d'être présents pendant au moins une session. Cette implication est très importante pour nous, car nous voulons être une véritable personne de confiance. C'est pourquoi nous gardons les groupes de petite taille », explique Jan.

Le nombre limité de participants permet de mieux répondre à ce qui se passe dans le groupe et de traiter des situations et des questions très spécifiques. « À la fin de l'année de travail, par exemple, une "session deep dive" se concentre sur trois thèmes qui ont déjà été abordés, mais que le groupe souhaite approfondir. Les participants peuvent

partager des questions concrètes et partager leurs expériences. De cette manière, ils reçoivent une aide presque personnalisée. » Après le programme, tout ne s'arrête pas pour les participants. « Les blocs de construction que nous fournissons ici constituent la base. Ils peuvent continuer à travailler avec leur famille, ou approfondir certains sujets avec nos experts. »

Recevoir jusqu'à 20 % de subvention pour les investissements visant à économiser l'eau

Jusqu'au 8 juillet (à minuit), les PME, les professions libérales et les ASBL ayant une activité économique peuvent demander une subvention pour des investissements visant à économiser l'eau. Il s'agit d'investissements dans les économies d'eau, dans la lutte contre la sécheresse et dans la restauration du niveau des nappes phréatiques dans le but d'économiser l'utilisation de l'eau potable, des eaux souterraines et/ou des eaux de surface.

Voici quelques exemples d'investissements

++ Construction d'un bassin tampon pour la collecte et l'épuration des eaux de pluie

++ Épuration et réutilisation des eaux usées, quelle que soit leur source

++ (Meilleure) infiltration et drainage des eaux de pluie ou l'eau déchargée et pure sur le site

++ Installation d'un système de récupération et de purification de l'eau dans le processus de production

++ Système de drainage artificiel des eaux de pluie

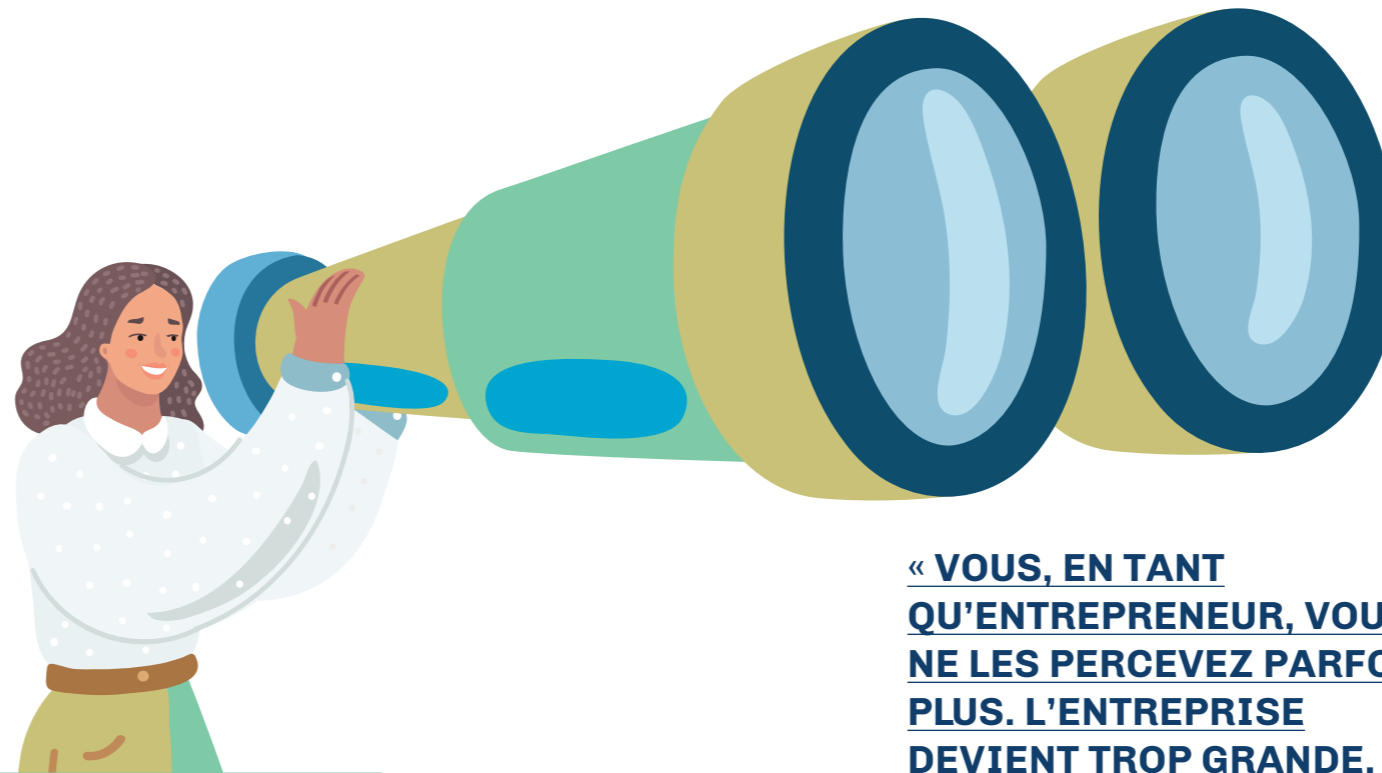
++ Système de gestion de la collecte, de l'infiltration, etc.

Les coûts du projet (investissement, étude, installation) doivent être d'au moins 10 000 euros et le montant maximal de l'aide est de 500 000 euros. Les investissements qui sont légalement requis ou nécessaires pour obtenir une norme ou un permis d'environnement ne sont pas admissibles à l'aide.



—Ellen Lampo

Moins de soucis avec VDL HR Solutions



Imaginez...

Imaginez que vous ayez une entreprise de services : chiffre d'affaires de 2 600 000 euros, 20 travailleurs et de la place pour 2 autres, mais vous ne les trouvez pas. Imaginez en outre - et d'après notre expérience, cette hypothèse n'est pas du tout audacieuse - que vos 20 travailleurs ne soient performants qu'à 80 % en moyenne. Pas tout le monde, bien sûr. Vous avez un certain nombre de personnes de grande qualité qui se donnent à 100 %. Mais malheureusement, il y a aussi des gens qui sont insatisfaits de leur travail : des personnes qui ne trouvent pas leur voie dans l'entreprise ou des travailleurs ambitieux qui ont des questions non résolues sur les possibilités de carrière, la rémunération et la formation.

Et vous, en tant qu'entrepreneur, vous ne les percevez parfois plus. L'entreprise devient trop grande, les questions des travailleurs trop complexes. Vous savez que le niveau de performance de 80 % et les 2 postes vacants signifient que vous ne réalisez pas plus de 700 000 euros de chiffre d'affaires et que la charge de travail devient incontrôlable. Mais où se situe exactement le problème ?

Au début, il y avait... l'audit RH !

Eh bien, il y a de bonnes nouvelles, cher entrepreneur. Vandelanotte HR Solutions détecte précisément les problèmes et les résout. Nous avons développé un outil d'audit exclusif avec lequel nous pouvons examiner votre organisation, votre rémunération, votre politique de formation, votre stratégie de recrutement, votre politique de rétention, etc. de manière accessible et professionnelle. Un outil idéal, également pour montrer que vous vous souciez de votre capital humain. Parfaitement adapté à l'image de marque de l'employeur ! Nous attirons l'attention sur certains indicateurs et établissons un plan d'action. Nous étudions également les subventions dont vous pourriez bénéficier dans le cadre d'un tel audit et organisons la demande. Les prix nets pour l'ensemble de l'audit varient entre 2400 et 3600 euros, en fonction de la taille de votre entreprise.

« VOUS, EN TANT QU'ENTREPRENEUR, VOUS NE LES PERCEVEZ PARFOIS PLUS. L'ENTREPRISE DEVIENT TROP GRANDE, LES QUESTIONS DES TRAVAILLEURS TROP COMPLEXES. MAIS OÙ SE SITUE EXACTEMENT LE PROBLÈME ? »

Et puis : Projets RH...

Mais ce n'est qu'une première étape. En tant que partenaire commercial des RH, nous voulons mettre en œuvre le plan d'action en collaboration avec vous. Cela peut se faire sur la base d'un projet : par exemple, nous recherchons les bonnes personnes pour votre poste vacant. Ou nous allons examiner de près votre structure organisationnelle. Nous proposons des structures plus solides et plus claires qui améliorent la communication, délimitent les responsabilités et, en même temps, constituent un instrument pratique pour la croissance future. On dit que votre rémunération n'est pas compétitive ? Comparez les salaires moyens de votre secteur dans votre région géographique. Cela peut vous donner un meilleur aperçu et constituer la base d'une stratégie salariale transparente et d'une optimisation.

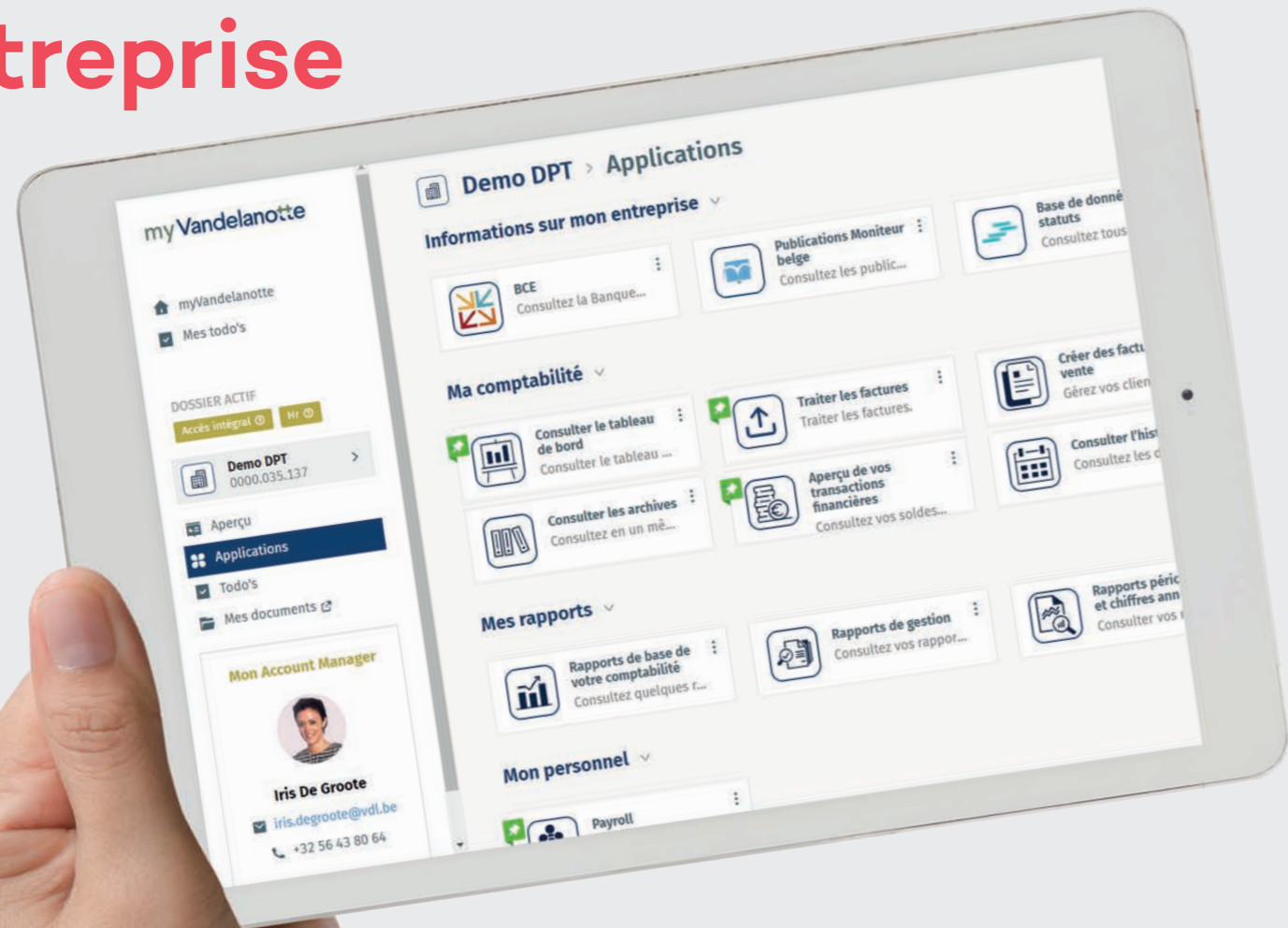
...ou l'internalisation des RH

Nous pouvons faire tout ce qui précède - et bien plus encore - en même temps : nous travaillons 1 à 3 jours par semaine dans votre entreprise et sommes votre point de contact pour toutes les questions relatives aux travailleurs. Nous vous tiendrons rapidement informés de nos opérations et serons heureux de présenter les résultats au personnel dans l'intervalle. Nous devenons un véritable partenaire qui, avec vous, se dirige vers une organisation humaine avec des travailleurs satisfaits. Tous les soucis liés au personnel disparaîtront grâce aux HR Solutions de Vandelanotte.



—Tom Deloose

Comment garder le contrôle de votre entreprise



En tant que dirigeant d'entreprise, vous pouvez espérer bénéficier de vacances reposantes et bien méritées. Cependant, vous êtes sans doute occupé par votre entreprise au quotidien et vous souhaitez garder le contrôle à distance. Chez Vandelanotte, nous ne le comprenons que trop bien. C'est pourquoi nous proposons plusieurs outils pour vous y aider via notre portail pour les entrepreneurs.



CONSULTER LE TABLEAU DE BORD

Lorsque nous soumettons la déclaration TVA pour vous et traitons la comptabilité ensemble, vous trouverez l'application « Consultation du tableau de bord ». Lorsque vous cliquez dessus, vous obtenez un aperçu presque immédiat de vos chiffres à ce moment-là.

Les paramètres les plus importants à surveiller ici sont vos clients et

fournisseurs en attente, ainsi que vos liquidités. Ce sont des éléments que vous devez surveiller très régulièrement, car ils peuvent changer d'un jour à l'autre. Puisque les salaires ne sont comptabilisés qu'une fois par mois et que les amortissements ne sont enregistrés que périodiquement, nous ne vous recommandons pas de consulter votre résultat net via ce tableau de bord.



RAPPORTS DE GESTION

En outre, nous vous fournissons également un rapport mensuel ou trimestriel après l'établissement de la déclaration TVA. Cela comprend les salaires, les amortissements, les coûts différés, etc. Cela rend l'analyse des résultats plus précise et plus fiable. Le rapport fournit une analyse du trimestre en cours par rapport au même trimestre de l'année précédente, ainsi qu'une analyse depuis le début de l'année.

En outre, vous pouvez suivre l'évolution de votre besoin en fonds de roulement et mieux connaître vos clients et vos fournisseurs. Bien entendu, nous projetons également votre bilan et fournissons un certain nombre de ratios standard. >>

même pendant les vacances

« **DANS L'APPLICATION "CONSULTATION DU TABLEAU DE BORD", LES PARAMÈTRES LES PLUS IMPORTANTS SONT VOS CLIENTS ET FOURNISSEURS EN ATTENTE, AINSI QUE VOS LIQUIDITÉS.** »



**RAPPORTS PÉRIODIQUES
ET CHIFFRES ANNUELS**

En faisant appel à Vandelanotte pour préparer correctement vos comptes annuels, vous aurez toujours accès aux rapports périodiques et aux chiffres annuels. Vous les reconnaîtrez probablement lors de la discussion des chiffres annuels avec votre Account Manager.

Nous sommes conscients que chaque entreprise est unique et a besoin de sa propre approche des chiffres. C'est pourquoi ce rapport détaillé est rédigé avec le plus grand soin et la meilleure connaissance de votre entreprise. Vous verrez que la structure du rapport est significative pour votre entreprise et vous donne la possibilité de faire des analyses utiles par rapport aux années précédentes.

Par défaut, ce rapport est fourni sur une base annuelle, mais en concertation avec votre Account Manager et votre gestionnaire de dossier, il peut également être fourni sur une base mensuelle ou trimestrielle.

**++ MODULES
COMPLÉMENTAIRES**

Au cours des deux derniers modules, nous avons constaté que de plus en plus d'entreprises souhaitent également contrôler leurs chiffres budgétisés. Nous ne pouvons que nous en réjouir ! On ne peut pas changer le passé, mais on peut en tirer des leçons. Un bon suivi budgétaire vous permettra de réagir rapidement et de procéder à des ajustements et prendre des mesures en cours d'année si nécessaire.

En outre, nous constatons que les entreprises utilisent souvent aussi la comptabilité analytique pour comparer

différents magasins, produits et/ou services, par exemple. Lorsque ces données sont traitées de manière cohérente en termes de comptabilité, ces analyses peuvent également être publiées automatiquement. Cela vous donne une vision plus approfondie de votre entreprise et peut conduire à de meilleures décisions.

Enfin, le climat macro-économique turbulent nous oblige, plus que jamais, à surveiller de près les flux de trésorerie de notre entreprise. Ici aussi, selon les besoins et les souhaits exacts, il existe différentes possibilités en matière de prévisions de trésorerie. Un exercice complexe que nous réalisons souvent avec vous en tant qu'entrepreneur.



—Frederik Arnauw



À PROPOS DU LIVRE « HET ONZEKERHEIDSVORDEEL »

Embrassez l'incertitude

Bientôt, ce sera à nouveau la période de l'année... les vacances ! L'occasion idéale pour s'inspirer et revenir plein de nouvelles idées. Les idées sont souvent nourries par la lecture d'un bon livre. En tant que dirigeant d'entreprise, vous demandez-vous souvent comment vous pouvez planifier à long terme, alors que le monde change si rapidement ? Ou bien pensez-vous parfois à la façon dont vous pouvez obtenir un avantage concurrentiel en faisant face à l'incertitude ? Nous vous recommandons vivement le livre de Hans Diels intitulé « Het onzekerheidsvoordeel », littéralement, l'avantage de l'incertitude.

« Het onzekerheidsvoordeel » présente un cadre clair pour les dirigeants d'entreprise et les responsables du changement qui souhaitent élaborer une stratégie pour l'avenir dans un monde plein d'incertitudes. Il décrit comment la réflexion sur les scénarios peut vous aider à transformer les incertitudes en opportunités.

En tant qu'entrepreneur, vous êtes aujourd'hui confronté à un monde dans lequel les surprises deviennent la norme. Dans son livre, Diels souligne que cette accélération du changement implique précisément que des technologies qui semblent aujourd'hui encore tirées par les cheveux pourraient arriver bien plus tôt que nous ne l'estimons parfois. L'avenir devient donc plus incertain. Il suffit de penser aux films de science-

fiction des années 1990 : une grande partie de ce qui semblait alors tiré par les cheveux est aujourd'hui une réalité. Il définit l'avantage lié à l'incertitude comme un surplus de profit que l'on peut engranger lorsqu'on saisit des opportunités que d'autres n'osent pas rechercher en raison de la grande incertitude. Mais cela signifie aussi : se préparer à différents scénarios en tant qu'entreprise, ce qui vous permet de mieux réagir aux événements inattendus.

Ce sont les entreprises qui embrassent l'incertitude, scrutent l'horizon à la recherche des tendances émergentes et testent les options stratégiques dans différents scénarios qui seront dans une meilleure position concurrentielle que

leurs concurrents qui continuent à vivre dans l'illusion de la certitude. En tant qu'entreprise, vous pouvez choisir parmi de nombreuses options stratégiques, mais la question essentielle reste de savoir si votre entreprise est prête à les adopter. Diels propose quelques outils pratiques pour répondre à ces questions. Il explique également l'importance de ne pas aborder ce processus depuis une tour d'ivoire, mais d'impliquer vos employés dans ce type de « nouvelle pensée ».

En bref, une lecture intéressante qui trouve l'équilibre parfait entre la théorie, les faits amusants et les outils pratiques à mettre en œuvre dans votre entreprise.



—Sofie Defraeye

Votre entreprise est-elle qualifiée de **société familiale ou de société holding ?**

Si la réponse à cette question est « oui », vous bénéficiez alors d'un régime préférentiel ! Si vous êtes résident en Wallonie et que votre société est qualifiée de société familiale, un taux de 0 % s'applique à une donation ou transmission par succession. Nous vous proposons ci-dessous d'en savoir plus sur le régime applicable en Wallonie.

Pour pouvoir bénéficier de ce régime préférentiel, il doit s'agir d'une transmission de titres représentant au moins 10 % des droits de vote. Si le total des titres transmis est inférieur à 50 % des droits de vote à l'assemblée générale, un pacte d'actionariat s'étalant sur minimum cinq ans doit également

être conclu pour au moins 50 % des droits de vote à l'assemblée générale. Cette condition ne s'applique pas si le donateur ou le défunt et sa famille détiennent au moins 50 % des droits de vote au moment de la transmission.

Une société familiale est une société qui a pour objet l'exercice d'une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou forestière, une profession libérale, une charge ou un office et qui exerce effectivement cette activité. Le législateur exige également que la société familiale exerce elle-même ou avec ses filiales une activité qualifiée

dans la profession principale. Les sociétés patrimoniales ou de management sont donc exclues. Concernant les sociétés holding, la Wallonie examinera la situation au niveau du groupe consolidé.

Si les conditions sont remplies au niveau du groupe consolidé et que l'une d'entre elles est considérée comme une société holding qui exerce une activité qualifiée, l'ensemble du groupe relève du régime préférentiel. À cet égard, le législateur n'exige pas une participation minimale de la société holding dans la filiale, mais un certain contrôle devra

« CONCERNANT LES SOCIÉTÉS HOLDING, LA WALLONIE EXAMINERA LA SITUATION AU NIVEAU DU GROUPE CONSOLIDÉ. »

être démontré via une participation ou un pacte d'actionariat.

Ces informations peuvent être utiles lors d'une relève familiale ou dans le cadre de la planification successorale.

« LE LÉGISLATEUR EXIGE QUE LA SOCIÉTÉ FAMILIALE EXERCE ELLE-MÊME OU AVEC SES FILIALES UNE ACTIVITÉ QUALIFIÉE DANS LA PROFESSION PRINCIPALE. »



Vous voulez en savoir plus ?

VDL HR Solutions vous apporte toujours l'assistance nécessaire en cas de relève familiale. Notre équipe Tax & Legal se fera un plaisir de vous aider pour votre planification successorale.



—Lore Caneele

LA CLAUSE D'IMPRÉVISION

Jamais auparavant les contrats n'ont été tirés d'affaire aussi souvent que ces derniers mois. De nombreuses circonstances imprévues font qu'il est plus difficile pour au moins une des parties d'appliquer les accords initiaux. Aujourd'hui, le droit belge exige toujours que les clauses contractuelles prévoient une porte de sortie ou une solution aux circonstances imprévues.

Le nouveau cheval de Troie qui se faufile dans les contrats

Il est donc préférable de prévoir ces imprévus dans vos contrats. Les augmentations de prix, par exemple, peuvent être absorbées en incluant des clauses de révision des prix dans le contrat. Le prix est une partie essentielle du contrat, ce qui signifie que vous ne pouvez pas simplement le modifier unilatéralement dans le cas des contrats en cours. Les contrats comportant des conditions de livraison strictes doivent également être conclus

avec la prudence nécessaire. En outre, il est toujours conseillé d'inclure une clause générale concernant les circonstances imprévues, dite « clause d'imprévision » ou « hardship ». En incluant une telle clause, les parties conviennent à l'avance que, si l'exécution du contrat devient si onéreuse pour l'une ou l'autre des parties en raison de circonstances imprévues, elles s'assièront autour d'une table et renégocieront le contrat. Si de telles clauses ne sont pas prévues dans vos contrats, vous ne pouvez pas faire grand-chose, sauf compter sur la bonne volonté de votre contrepartie. La loi ne prévoit pas de filet de sécurité ici, du moins pour le moment.

« DANS TOUS LES CAS, IL EST CONSEILLÉ D'INCLURE UNE CLAUSE GÉNÉRALE DE CIRCONSTANCES IMPRÉVUES. »



Nouvelle loi

À la fin du mois d'avril, le Livre 5 du nouveau Code civil a été voté. Il inclut la « clause d'imprévision ». Cela signifie que la loi prévoit que le débiteur pourra demander au créancier de renégocier le contrat, en vue de le modifier ou de le résilier. Cela peut se produire si, par exemple, un changement de circonstances rend l'exécution du contrat excessivement onéreuse, de sorte que l'exécution ne peut plus être exigée. Ce changement de circonstances ne doit pas avoir existé au moment de la conclusion du contrat, ni être imputable au débiteur.

Cela signifie que la loi fournira un filet de sécurité à l'avenir, si vous n'avez pas inclus de dispositions concernant les circonstances imprévues dans votre contrat. Veuillez noter que des augmentations de prix et des pénuries de toutes sortes de composants sont susceptibles d'être prévisibles pour les contrats conclus aujourd'hui.

La date d'entrée en vigueur de la loi n'est pas encore connue. Ce sera probablement au début de l'année prochaine.



—Evelien Callewaert

VANDELANOTTE MIS À L'HONNEUR



Les comptables ne sont pas des gratte-papier !

L'image que l'on se fait des experts-comptables n'est pas folichonne. Pire encore, à l'école secondaire, il est même déconseillé de choisir une option de comptabilité. Il n'y aurait soi-disant pas d'avenir. Pardon ? Voici autant de raisons qui nous ont poussés à montrer au monde extérieur à quoi ressemble vraiment la vie d'un expert-comptable. Notre collègue Lise Bolle emmène le spectateur le temps d'une journée dans un vlog ludique, pour montrer aux étudiants qu'il y a encore beaucoup de défis et d'avenir dans un emploi de comptable. Ne manquez pas de regarder le vlog sur la chaîne YouTube de Vandelanotte.

Vandelanotte s'associe à la Fiduciaire Omez

À la fin du mois d'avril, nous avons fièrement signé un accord de coopération avec la Fiduciaire Omez à Roulers. Comme Vandelanotte, la Fiduciaire Omez est une entreprise familiale et est aujourd'hui dirigée par la troisième génération. Grâce à ce partenariat, les clients de la Fiduciaire Omez bénéficieront non seulement de notre large gamme de services, mais auront également bientôt accès à la plateforme myVandelanotte.

Les 5 000
euros que vous
ne gagnerez
jamais.

Nous sommes certains que chaque nouveau collègue qui nous rejoindra sera bien servi par Vandelanotte. Nous parions même de l'argent là-dessus. Si un nouveau collègue ne ressent pas de déclic et part dans les trois premiers mois, il recevra une prime supplémentaire pouvant aller jusqu'à 7500 euros. Nous avons lancé cette campagne audacieuse à la fin du mois d'avril et elle a été relayée avec enthousiasme par les médias nationaux et internationaux. Vous parlez d'une campagne réussie !

CALENDRIER

— 20 juin 2022

Déclaration TVA et relevé intracommunautaire pour le mois de mai.

— 29 juin 2022

Date limite de rentrée des relevés récapitulatifs 325.50 et des fiches individuelles 281.50.

— 30 juin 2022

Date limite de rentrée de la déclaration à l'impôt des personnes physiques 2022 sur papier (sans mandataire).

— 11 juillet 2022

Versements anticipés (VA 2) afin d'éviter des majorations d'impôt.

— 15 juillet 2022

Date limite de rentrée de la déclaration à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice d'imposition 2022 via Tax-on-web (sans mandataire) et pour les modifications d'une proposition de déclaration simplifiée (avec et sans mandataire)

— 20 juillet 2022

Déclaration TVA et relevé intracommunautaire pour le mois de juin ou pour le deuxième trimestre 2022. En principe, report jusqu'au 10 août, sauf pour le paiement.

— 22 août 2022

Déclaration TVA et relevé intracommunautaire pour le mois de juillet. En principe, report jusqu'au 9 septembre, sauf pour le paiement.

— 20 septembre 2022

Déclaration TVA et relevé intracommunautaire pour le mois d'août.

— 30 septembre 2022

- Date limite de rentrée pour les mandataires de la déclaration à l'impôt des personnes physiques exercice 2022.
- Date limite de rentrée de la demande de remboursement de la TVA payée en 2021 dans un autre État membre de l'Union européenne.

— 10 octobre 2022

Versements anticipés (VA 3) afin d'éviter des majorations d'impôt.

— 17 octobre 2022

Date limite de rentrée des déclarations à l'impôt des sociétés, des sociétés INR et IMP exercice 2022 dont la date de bilan est comprise entre le 31/12/2021 et le 28/02/2022 inclus.

— 20 octobre 2022

Déclaration TVA et relevé intracommunautaire pour le mois de septembre ou pour le troisième trimestre 2022. Report unique jusqu'au 25 octobre, sauf pour le paiement.

CONTACT

Vandelanotte Alost

Gentse Steenweg 55
9300 Alost
053 72 95 00

Vandelanotte Brecht

Gemeentplaats 31
2960 Brecht
03 313 85 68

Vandelanotte Bruxelles

Esplanade 1/85
1020 Bruxelles
02 427 44 53

Vandelanotte Gand

Bijenstraat 22
9051 St.-Denijs-Westrem
09 381 51 81

Vandelanotte Tournai

Avenue de Maire 111
7500 Tournai
069 22 64 95

Vandelanotte Anvers

Posthofbrug 6/4
2600 Berchem
03 320 97 97

Vandelanotte Bruges

Torhoutse Steenweg 250
8200 Bruges
050 39 28 75

Vandelanotte Courtrai

Pres. Kennedypark 1A
8500 Courtrai
056 43 80 60

Vandelanotte Geel

Nijverheidstraat 13
2260 Geel
03 320 97 97

Vandelanotte Zele

Nachtegaalstraat 8/w5
9240 Zele
052 21 85 07

Colophon

« Vandelanotte News » est un magazine de Vandelanotte.

Conception et réalisation : Capone.be

Interview : Capone.be

Images : Choisi

Impression : Drukta


Éditeur responsable : Nikolas Vandelanotte,

Vandelanotte, Pres. Kennedypark 1A, 8500 Courtrai

En savoir plus sur Vandelanotte ?

Consultez notre site Web www.vandelanotte.be.

Tous droits réservés. Toute reproduction et/ou diffusion de cette publication, que ce soit par impression, photocopie, publication en ligne ou par tout autre moyen, est interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

 contact@vdl.be

 www.vandelanotte.be

 +32 56 43 80 60

 facebook.com/vandelanotteacc

 linkedin.com/company/vandelanotte

 instagram.com/vandelanotte.be